



PROCÈS-VERBAL COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

	BUREAU de la COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE
Réunion	Mercredi 15 novembre 2023 en visioconférence via teams.
Présidence :	Laurent KLIMCZAK
Présents :	Michel MONNIN, Michel DI GIROLAMO, Stéphane BONARDOT, Christophe LANOIX
Assistent :	Manon SEFER, Quentin POURCHOT
Excusés :	-

1. CARNET

Le bureau de la CRA présente ses sincères condoléances à Joel ROCHERIEUX pour le décès de son frère.

Le bureau de la CRA présente ses sincères condoléances à Pierre et Laurent BOLLET pour le décès de leur frère.

Le bureau de la CRA présente ses sincères condoléances à Jérôme VUITTENEZ pour le décès de son grand-père .

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président informe le bureau qu'il vient de terminer une réunion en visioconférence avec le président de la LBFC. Il était accompagné de Stéphane BONARDOT, représentant des arbitres au CA de la Ligue.

Le président informe le bureau que cette réunion avait pour objectif d'aborder les dispositions financières et la procédure n°18 en amont du CA qui a lieu le 16 novembre 2023.

3. CANDIDATURE AU DISPOSITIF « PASSERELLE JAL »

Le bureau de la CRA approuve la liste des jeunes arbitres proposés par les CDA et les sections sportives, conformément aux dispositions de l'article 19, alinéa d du règlement intérieur de la CRA.

Chacun de ces arbitres sera observé sur un match régional d'ici au 15 décembre 2023. La liste des arbitres évalués comme répondant aux exigences régionales sera validée par la CRA plénière du 16 décembre 2023 ; ces arbitres seront affectés à la catégorie Jeunes arbitres de Ligue lors de la première réunion du CA en 2024.

Les candidats proposés par les CDA et les sections sportives sont les suivants :

- MAHOUADEAU Louison (71)
- MICHAUX Tom (71)
- BENARROUDJ Ethan (39)
- BASTIEN Ethan (58)
- YILGIN Enes (89)
- PERRINGERARD Maxime (70)
- NOMMAY Océana (70)

- FIORI Quentin (90/25)
- DAVID Léo (SSFA Besançon)
- ZILLIOX Axel (SSFA Besançon)

4. REVUE DES EFFECTIFS SENIORS

Michel DI GIROLAMO évoque les arbitres en lice pour le dispositif « passerelle R3/R2 et R2/R1 ».

Michel DI GIROLAMO évoque ensuite les deux arbitres « Jeunes arbitres de la Fédération », intégrés à la catégorie R2 observés via un dispositif spécifique. Il précise qu'ils doivent être vus 2 fois pour atteindre le pallier « R1 » puis « candidats F4 ».

5. POINT SUR LES PRESENTS/ABSENTS AU RATTRAPAGE DU 24/11

Un point est fait sur les absents/présents/excusés pour le second rattrapage du 24/11/2023, à l'Astragale. Le président de la CRA donne des consignes de désignations à la suite de cela.

6. POINT SUR LES DIFFERENTS SUJETS EN COURS

Plusieurs dossiers sont présentés aux membres présents :

- Un dossier est en attente de décision de la commission de discipline pour une éventuelle audition.
- Deux autres dossiers feront l'objet de courriers adressés aux intéressés.

Prochaine réunion le 29/11/2023 en visio, les convocations ont été envoyées.

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission régionale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.

Le Président,

Laurent KLIMCZAK

Le secrétaire de séance,

Michel MONNIN